



N° 0051

QUATRE RAISONS QUI HYPOTHEQUENT L'EMERGENCE DU TOGO A L'HORIZON 2030

Le refrain est désormais le même au niveau des gouvernants dans certains pays africains : « nos pays doivent émerger à l'horizon 2020 ou 2030 ou 2040 etc ». Après le terme consacré de « pays en voie de développement » qui a remplacé « pays sous développé ou pays pauvres », nos Chefs d'Etat viennent de trouver une nouvelle formule qui tend à faire croire que nous sommes en train de rentrer dans la modernité. Qu'il s'agisse de la Cote d'Ivoire « émergence en 2020 », du Tchad « émergence en 2035 », du Sénégal « émergence en 2035 » ou du Togo « émergence en 2030 », le discours est le même sauf que les chiffres sont réels et montrent le contraire.

Le discours fait son petit chemin au Togo avec un d'un document cadre sous « Vision Togo 2030 ». On médiatisation autour de la promoteurs essayent par possibles de convaincre avouer que nous impatientement ce de nous enquérir du

L'émergence économique se réalise sur des fondamentaux de base issus de réformes structurelles profondes des secteurs du Primaire et du Secondaire.

bonhomme de projet d'élaboration la bannière d'une constate une forte question et les tous les moyens l'opinion. Il faut attendons document cadre afin contenu.

Mais avant que ceci ne soit effectif, nous avons le devoir d'éclairer nos compatriotes sur la situation actuelle de notre pays vis-à-vis de la problématique de l'émergence. Le Togo a-t-il aujourd'hui les moyens politiques, économiques et sociaux pour pouvoir émerger à l'horizon 2030 ? Nous estimons qu'à l'état actuel du débat, il est essentiel d'éclairer nos compatriotes sur ces différents concepts économiques.

Il faut souligner que le qualificatif de « pays émergent ou d'économie émergente » va de pair avec la réalisation d'un certain nombre d'objectifs chiffrés et notés par le biais d'indicateurs de croissance et de développement. Nous estimons par ailleurs, qu'il faut absolument éviter de vendre aux populations des concepts aussi complexes que ceux relatifs à l'émergence économique d'un pays, sans un minimum de travail pédagogique. Le contexte socioéconomique actuel et l'absence d'un modèle de croissance clairement défini, ne sont pas de nature à espérer une quelconque émergence dans 15 ans. Plusieurs raisons notamment le manque de légitimité, expliquent clairement les difficultés que le gouvernement éprouve pour gérer comme il se doit le pays.



Dans cette tribune, nous allons dans un premier temps expliquer le concept en précisant les véritables dispositions qui le caractérisent. Nous aborderons ensuite les quatre raisons fondamentales qui hypothèquent fortement une possible émergence du Togo dans l'environnement sociopolitique et économique actuel.

I. Que signifie le concept d'« économie émergente » ?

Une économie émergente se caractérise par un revenu intermédiaire conséquent, une ouverture économique au reste du monde, des transformations structurelles et institutionnelles de grande ampleur et un fort potentiel de croissance.

L'émergence économique n'est pas un simple phénomène quantitatif mais repose aussi au niveau qualitatif, sur une capacité organisationnelle crédible et efficace de la société concernée. On observe en outre dans les pays engagés dans un tel processus de développement, une rupture et une mutation du modèle économique par rapport à l'antériorité.

Le concept de « *pays émergents* » apparaît dans les années 1980 avec le développement des marchés boursiers dans les pays en développement. Le premier à utiliser le terme « marchés émergents » en 1981 est Antoine van Agtmael, économiste néerlandais à la Société Financière Internationale (SFI). Selon les concepteurs de cette doctrine, l'accession à l'émergence économique passe par la mise en place d'une stratégie spécifique de développement, adaptée. En règle générale, la stratégie de développement adoptée par les pays émergents dans les années 1980 et qui sont aujourd'hui qualifiés de Nouveau Pays Industrialisés (NPI), est structurée en cinq étapes majeures que sont :

- *La réforme agraire*
- *L'industrialisation par la promotion des exportations*
- *La remontée de la filière*
- *L'intervention active de l'état*
- *Une généralisation de la scolarisation*

On peut ajouter à ces cinq étapes, des réformes structurelles telles que la rénovation juridique et institutionnelle. Parmi les pays les plus cités dans le monde qui font valeur d'exemple sur ce chemin de l'émergence figurent :

- *Les « 4 Dragons » : Corée du Sud, Taïwan, Singapour, Hong Kong,*
- *Les « 5 bébés Tigres » : Malaisie, Indonésie, Thaïlande, Philippines, Viet-Nam,*
- *Les « jaguars » : Mexique, Brésil, Argentine, Chili, Colombie, Venezuela,*
- *Les « lions africains » : Afrique du sud, Algérie, Botswana, Égypte, Libye, Maroc, Ile Maurice, Tunisie.*

Parmi ces pays, on peut certainement considérer certains comme étant aujourd'hui des pays industrialisés. En Afrique, des pays tels que la Tunisie, la Libye ou L'Egypte, qui viennent de vivre une période de révolution politique ont sûrement pris du retard par rapport à ce processus d'émergence.

En terme de chiffre, les études de la Banque mondiale et du Fond Monétaire International (FMI), ont montré que la classification des pays sur l'échelle du développement peut se faire en fonction de leur Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant.



Le PIB par habitant étant l'indicateur par excellence, à même de quantifier l'évolution d'un pays sur le plan économique.

Tableau 1: PIB par habitant par an de quelques pays
(sources : rapport 2013 Banque de France zone franc)

Le niveau de PIB par habitant qui correspond au seuil de l'émergence est évalué à 3 000 \$ us par an soit 125 000 FCFA par mois par habitant. Le tableau 1 montre clairement que la Cote d'Ivoire, le Sénégal, le Tchad, et le Togo sont loin du seuil d'émergence.

	<i>Norme FMI</i>	<i>Cote d'ivoire</i>	<i>Sénégal</i>	<i>Tchad</i>	<i>Togo</i>
<i>PIB/Hab par an en 2013</i>	3 000\$	1 175\$	1 073\$	1 218\$	640\$

II. Le manque de légitimité du gouvernement

Le pouvoir et son exercice repose fondamentalement sur un principe cardinal qui est celui du « Vox populi vox dei ¹ ». Lorsque vous êtes un homme politique ou une formation politique qui souhaite gouverner un peuple, vous devez tout faire pour obtenir l'onction de votre peuple. Nous sommes convaincus que ce principe est le plus important lorsqu'on veut réussir une carrière politique. Beaucoup ignore les véritables motifs pour lesquels, dans les pays occidentaux qui sont de vieilles démocraties, les politiques attachent une importance viscérale aux sondages.

Le profane aurait tendance à penser que les politiques des pays occidentaux commandent des sondages rien que pour des considérations d'ordre électoralistes. La réalité est bien plus complexe que cela. Le pouvoir du peuple est une force incolore, inodore, invisible, impalpable mais extraordinairement constructrice ou destructrice. Des explications plus approfondies, risquent de nous conduire hors des réels propos de ce document.

Cependant, il est nécessaire de préciser que lorsqu'un Chef d'Etat n'a pas l'onction de son peuple dans une liberté totale, il gouverne difficilement et le plus souvent dans la tyrannie. Cette absence d'onction se traduit dans les profonds soupirs des gouvernés dans l'ombre de leurs demeures, proférant des malédictions sur les gouvernants dans des moments de méditation profonde. Cette absence d'onction se traduit par le profond soupir de désespoir des femmes qui vers la fin de la journée n'ont rien vendu au marché.

Cette force est tellement puissante qu'aucun rituel occulte quel qu'il soit ne parvient jamais à l'endiguer. Il est impérieux que les dirigeants des états africains en général et du Togo en particulier recherchent cette légitimité gage d'une gouvernance paisible et fructueuse, porteuse de croissance et de développement. Il est alors temps de reconnaître en toute honnêteté que depuis 1990, la gouvernance au Togo souffre de cette onction positive du peuple. L'émergence du Togo passe nécessairement par l'existence d'une forte légitimité des gouvernants. En tout état de cause, elle ne peut se réaliser sans la bénédiction d'une grande majorité du peuple.

III. Le modèle économique ou de croissance

Depuis 2005, il faut dire que nous avons du mal à décrypter le modèle de croissance du gouvernement. Nous constatons que plusieurs initiatives, à l'image de celle relative à la

¹ La voix du peuple, c'est la voix de Dieu



« vision 2030 » ont été prises sans succès. On peut citer entre autres, les « 20 plus de Faure », le « DSRP-C », le « PROVONAT », le « FNFI » le « transfert monétaire » etc.

Le Ministre de l'Economie et des Finances de notre gouvernement ne nous a jamais montré clairement le modèle de croissance à partir duquel le gouvernement souhaite lancer les bases du développement du Togo. A travers l'analyse verticale du budget annuel de l'état, il apparait de toute évidence sur les trois dernières années, que le gouvernement a délaissé les secteurs porteurs de croissance tels que l'agriculture et l'industrie au bénéfice du service. Des constructions d'infrastructures tels que le port, le hall de l'aéroport et quelques routes du pays ; la privatisation du secteur bancaire et l'implantation de plusieurs banques sur la place de Lomé à tout va, font paraître une orientation de notre économie vers le service. D'un autre côté, nous restons totalement perplexes face au business model utilisé par le gouvernement dans le cadre de l'attribution des sites miniers. Une gestion dont les tenants et aboutissants restent à ce jour complètement opaque à nos concitoyens.

Pourtant, la structure en ressources humaines et en potentiel socioculturelle, en capacité minière du pays nécessite la construction d'un modèle de croissance qui se base d'abord et avant tout sur une réforme structurelle en profondeur du secteur primaire de notre pays. Cette réforme doit être conçue, écrite, validée par l'Assemblée Nationale et exécutée de manière à ce que les résultats soient visibles dans un court terme.

Il y a donc une absence évidente de cap de la part du gouvernement. On observe en outre une absence d'objectifs chiffrés et d'évaluation actés de la part du gouvernement. Nous ne voyons pas comment le Togo peut émerger dans 15 ans dans un environnement macroéconomie aussi flou et imprécis.

IV. La faiblesse du taux de croissance économique et du PIB

Le gouvernement terminera certainement les deux quinquennats qui s'achèvent, en enregistrant un taux de croissance économique moyen sur les dix ans, inférieur à 5%. Pendant les dix ans qui s'achèvent, l'économie togolaise n'a jamais enregistré un taux de croissance économique annuelle supérieur à 7%. Pire, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) prévoit jusqu'en 2017, des taux de croissance annuel, dans une perspective dite accélérée, inférieurs à 7,5%. C'est donc avec de tels résultats et prévisions que le gouvernement propose que les togolais adhèrent à la "vision 2030".

En 2005, le taux de croissance économique était de 2,5%. Dix ans plus tard, malgré tous les gros discours délivrés, le taux de croissance en 2014 est estimé à 5,6% soit une hausse insignifiante de 3.1 points. A ce rythme, le gouvernement actuel doit passer 40 ans au pouvoir pour que le Togo enregistre un taux de croissance proche de ceux d'un pays pauvre en processus d'émergence (12% de taux de croissance).

La moyenne de notre taux de croissance entre 2004 et 2014, est d'environ 3,88%. En considérant les niveaux de PIB de 2013 publiés par le FMI, et toutes choses égales par ailleurs, il faut environ 112 ans au Togo pour avoir le niveau du PIB nominal d'un pays comme la Malaisie et 84 ans pour atteindre celui du Maroc².

² PIB nominal publié par le FMI pour l'année 2013 (en milliards de \$ us) : Malaisie 312 140\$us ; Maroc 104 800 \$us ; Togo 4 299 \$ us.



Le PIB nominal de notre pays en 2013 est estimé à **4 299 millions de \$ us** soit environ **2 149 milliards de FCFA**. Un taux de croissance de 12% sur 10 ans rapporté à notre PIB de 2013, porterait ce dernier à **6 809 milliards de FCFA à l'horizon 2025**. Ce niveau de PIB correspond à un revenu d'environ 81 065 FCFA loin des 125 000 FCFA du seuil d'émergence. D'où la nécessité de porter notre taux de croissance rapidement à deux chiffres grâce à un modèle de croissance adapté. Ce qui n'est manifestement pas le cas aujourd'hui.

Dans les indicateurs des organisations internationales et des économistes de renom, le seuil de l'émergence pour le PIB par habitant se situe à partir de 3 000 \$ us par an. La structuration des revenus par habitant se fait comme suit :

- *Economie à faible revenu : revenu inférieur à 765 \$ us.*
- *Economie à revenu intermédiaire (tranche inférieure) : revenu compris entre 765 et 3035 \$ us.*
- *Economie à revenu intermédiaire (tranche supérieure) : revenu compris entre 3035 et 9 385 \$ us.*
- *Economie à revenu élevé : revenu individuel supérieur à 9 385 \$ us par an.*³

Le tableau 1 nous démontre que le PIB par habitant du Togo qui est de 640\$ en 2013, est encore inférieur à celui des pays à faible revenu. Les pays qui sont considérés comme pays émergents se situent dans la tranche supérieure de pays à revenu intermédiaire ; c'est-à-dire, un revenu ou PIB par habitant compris entre 3 035\$ us et 9 835 \$ us. Cette matrice des revenus ou PIB par habitant, donne l'idée du chemin qui nous reste à parcourir. Cela ne laisse aucune place à de l'amateurisme à aucun niveau.

V. Le niveau très élevé des détournements des ressources publiques

Selon le rapport de Global Financial Integrity (GFI), le Togo occupe, pour la période 2002-2011, la **42^{ème}** place au monde sur 144 pays classés, lorsqu'on considère la moyenne des flux illicites sortis des pays en développement sur cette période. Ainsi, il est sorti du Togo, **1,847 milliard de dollars US** soit **923,5 milliards FCFA**⁴ en moyenne par an entre 2002 et 2011. En guise de comparaison, le Sénégal occupe la dernière place (144ème rang) avec une moyenne de 1 million de dollars US de flux illicites sortis, soit environ 500 millions de FCFA. Cette somme représente **5,3 fois le PIB nominal du Togo pour l'année 2011**, c'est-à-dire **5,3 fois la richesse totale du Togo en 2011**.

Il est donc très important que des lois cadres émanant de profondes réformes structurelles au niveau de la gestion financière de notre pays soient votées à l'Assemblée Nationale avec célérité lorsqu'on souhaite connaître l'émergence en 2030. La réforme de la justice doit être effective dans la vie de tous nos compatriotes. Elle doit être visible et concrète, motivant de vrais investisseurs à porter un autre regard sur le Togo. C'est dommage que dans le rapport 2014 de GFI, le montant des flux illicites sortis du pays n'apparaît plus. Il est clair que ce montant ne peut pas passer de 1 144 millions \$us soit environ 583 milliards de FCFA en 2012 de flux illicites sortis du pays à 0\$ us en 2013.

³ Dwight H. Perkins – Steven Radelet – David L. Lindauer : *Economie du Développement*,

⁴ Nous avons considéré, pour simplifier les calculs qu'un dollar us vaut 510 FCFA.

